

N<sup>os</sup> 13 et 14 – Septembre 2002

## Sommaire

## Editorial

	Page
Editorial	1
Deuxième conférence des ministres de l'éducation de l'Europe du Sud-Est, Strasbourg, 19-20 novembre 2001	2
Colloque «Enseignement de la Shoah et création artistique»	4
Réforme législative en Bosnie-Herzégovine	5
Questions de reconnaissance dans le processus de Bologne	5
Rapport final – Synthèse. Année européenne des langues 2001	6
Profils de pays en matière de politiques linguistiques éducatives	7
Le Conseil de l'Europe proclame le 26 septembre journée annuelle européenne des langues	7
Fédéralisme dans le domaine de l'éducation en Fédération de Russie	8
Livres en bref	9
Calendrier des événements	10



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

*Ce double numéro, bien qu'il soit loin d'être exhaustif quant à la diversité des activités exécutées par la Direction de l'Éducation durant ces derniers mois, offre cependant une bonne vue d'ensemble de nos principaux travaux et de leur signification. Nous espérons aussi qu'il reflète bien notre action pour concilier les besoins d'activités ciblées des pays ou des régions avec les exigences constantes d'une coopération multilatérale plus élargie qui, dans le domaine de l'éducation, implique les 48 pays de la Convention culturelle européenne (CCE). Ces deux approches sont liées entre elles et se nourrissent réciproquement. Les activités de coopération ciblée sont exécutées à la demande des pays concernés et couvrent les divers aspects des services proposés en matière d'éducation. Elles s'inspirent de travaux assez diversifiés destinés à l'établissement de normes. Ces travaux sont la base même d'une coopération multilatérale et culturelle dans des domaines divers, tels que l'éducation à la citoyenneté démocratique (EDC), l'enseignement de l'histoire, l'impact des nouvelles technologies sur la formation et l'apprentissage, les politiques éducatives, etc.*

*Tout en étant variées, ces activités représentent un ensemble cohérent,*

*soigneusement géré par des professionnels et mis en œuvre pour refléter une «valeur ajoutée» spécifique de la contribution du Conseil de l'Europe à la coopération internationale et à sa mission politique axée sur la démocratie, la cohésion sociale et la défense des droits de l'homme, y compris les droits culturels et éducatifs. Le lecteur qui feuillette rapidement ce journal, est conforté par la notion de cohérence et d'équilibre du programme qui est aussi une bonne valeur monétaire, comme nous l'espérons, à en juger par les ressources budgétaires supplémentaires allouées par les gouvernements pour renforcer les aspects spécifiques de nos travaux, ce qui double effectivement nos possibilités de financement.*

*Ce double numéro témoigne du rôle de coordinateur du Conseil de l'Europe, qui a été mis en évidence lors de la deuxième conférence des ministres de l'éducation de l'Europe du Sud-Est dont les principaux objectifs consistaient à améliorer la coopération et établir des réformes (page 2). L'Organisation co-organise également un colloque sur l'Enseignement de la Shoah et création artistique. A cette occasion, les ministres de l'éducation lanceront officiellement une Journée de la mémoire de l'Holocauste dans tous les Etats signataires de la Convention culturelle européenne (CCE) (page 4).*

La réforme législative (page 5), la reconnaissance des qualifications et la mobilité des étudiants (page 5) et les politiques éducatives (page 8) restent parmi nos priorités. L'Année européenne des Langues (AEL) fournit un exemple réussi de coopération internationale (évaluation finale page 6).

Parmi les autres thèmes du prochain numéro, figureront également les

actions actuelles menées dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine et en Tchétchénie.

Parallèlement, nous poursuivons notre réflexion sur les actions à entreprendre pour améliorer cet outil d'information. Bien entendu, toute suggestion sera la bienvenue!



**Gabriele Mazza**  
(Tél.: +33 (0)3 88 41 26 29)

## Deuxième conférence des ministres de l'éducation de l'Europe du Sud-Est, Strasbourg, 19-20 novembre 2001

Réunis les 19 et 20 novembre 2001 au Conseil de l'Europe, les ministres de l'éducation des pays de l'Europe du Sud-est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Grèce, Moldova, Roumanie, Slovénie, ex-République yougoslave de Macédoine (FYROM), Turquie et Yougoslavie) souhaitent améliorer et réformer leurs systèmes éducatifs tout en coopérant plus étroitement entre eux. Malgré les difficultés économiques de la région, confrontée aussi à une inquiétante «fuite des cerveaux», de réels progrès ont déjà été accomplis depuis deux ans.

Membre du «Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-est» et de son volet éducatif dit du «Processus de Graz renforcé», initié à partir de 1999, le Conseil de l'Europe est étroitement associé à ces processus de réforme. Dans ce cadre, une cinquantaine de projets éducatifs ont déjà été concrétisés dans la région, la plupart d'entre eux portant sur des initiatives locales, souvent axées sur la coopération transfrontalière ou la mise en commun de ressources. Six projets plus lourds, portant sur la modernisation de l'enseignement de l'histoire, l'apprentissage des langues vivantes, l'éducation à la citoyenneté et la formation des enseignants ont été mis en chantier. Le Conseil de l'Europe est directement chargé de les mener à

bien et favorise aussi, en réunissant les ministres des Etats concernés, le développement de la coopération intergouvernementale dans ces domaines.

### Le poids des contraintes économiques

Programmes de formation des enseignants sans aucun critère ethnique en Bosnie-Herzégovine, réforme des universités au Kosovo: la reconstruction prend le pas sur la haine dans de nombreux pays de la région, mais le manque de moyens financiers, comme les évolutions démographiques, entravent encore la portée de ces réformes.

Dans plusieurs pays et notamment en Albanie, le «matériel de base», que ce soient les livres et les manuels ou les écoles elles-même se dégrade d'une manière inquiétante: les bâtiments sont mal entretenus, les toits ne sont plus étanches ou les sanitaires ne fonctionnent plus. Il fait parfois si froid l'hiver dans les écoles que les parents préfèrent garder leurs enfants chez eux. Si la majorité des enfants de ces pays est bien inscrite dans les écoles, beaucoup n'y vont pas très longtemps, surtout s'ils sont malades ou handicapés, car rien n'est prévu pour les accueillir dans ce cas. Au Kosovo, certains enfants ne peuvent aller en classe car ils n'ont pas de

chaussures ou ne peuvent payer le bus pour s'y rendre, et l'illettrisme progresse d'une manière inquiétante, notamment chez les filles, selon la MINUK.

Officiellement, l'école est désormais accessible à tous, mais les contraintes économiques limitent ce principe, tandis que les structures scolaires restent encore beaucoup trop rigides. Dans plusieurs pays, la durée des cours ne dépasse pas 18 heures par semaine, voire à peine 10 au Kosovo, ce qui est bien trop court pour former vraiment les enfants. De plus, la plupart des programmes scolaires ne préparent pas vraiment à l'entrée sur le marché du travail, et cette insuffisance est aggravée par le manque de structures de formation professionnelle dans la région.

### L'histoire et les langues, plébiscitées par les ministres de la région

Pourtant, même introduits dans cet environnement difficile, certains programmes du Conseil de l'Europe sont salués comme de vraies réussites, à l'image de celui sur l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire, qui permet, selon le ministre de l'éducation de la FYROM, le Dr Nenad Novkoski, de «dépasser le passé». Autre succès



Lord Russel-Johnston, ancien Président de l'Assemblée Parlementaire  
et Gabriele Mazza, Directeur de l'Éducation scolaire, extra-scolaire et de l'Enseignement supérieur

citée par les ministres de la FYROM, de Grèce et de Turquie, les projets construits autour de l'année européenne des langues, qui a été «célébrée activement» dans de nombreux pays. A cette occasion, a rappelé Metin Bostianoglu, ministre turc de l'éducation, le pays a rendu obligatoire l'apprentissage de deux langues vivantes dès la première année de lycée. La Roumanie fait aussi de l'enseignement des langues une de ses priorités, tandis que la Grèce offre des programmes linguistiques à ses voisins. Elle a créé, dans quatre universités du nord du pays, des «facultés bilingues» ou l'enseignement, en grec et en anglais, est spécialement destiné aux étudiants des pays d'Europe du Sud-est. Et si plusieurs autres pays font mention de progrès importants dans leur réformes de l'enseignement, à l'image de la Bulgarie qui a accordé l'autonomie de ses universités et décentralisé son enseignement secondaire ou de la Roumanie dont le système éducatif se veut «en évolution constante, pour s'adapter en permanence à l'avenir», d'autres entendent bien se doter rapidement des mêmes atouts. Pour le ministre serbe de l'éducation, Gaso Knezevic «c'est l'éducation qui permettra notre reprise économique» même s'il est conscient que les réformes actuellement préparées «mettront au

moins cinq ans avant de se faire sentir», à condition de plus de «bien coordonner l'aide internationale apportée dans ce domaine pour en assurer le succès».

### Les défis de la «fuite des cerveaux»

Outre les difficultés liées à la modernisation de leurs systèmes éducatifs, les ministres se sont inquiétés des conséquences de la «fuite des cerveaux» pour l'avenir de leurs pays. De nombreux jeunes diplômés préféreraient tenter leur chance à l'étranger plutôt que de rester chez eux, tant pour des raisons de débouchés professionnels que de rémunération. L'Albanie, la Bulgarie et la Roumanie ont été les plus affectées par ces départs.

Tant que les situations locales ne permettront pas à de jeunes étudiants non seulement de s'y former complètement, mais aussi et surtout d'y trouver un emploi correctement rémunéré, la situation perdurera, rappelait le secrétaire d'Etat roumain à l'enseignement supérieur, Radu Mircea Damian. Au delà de la perte des compétences, le coût de la fuite des cerveaux est lourd pour les pays qui y sont confrontés: la Turquie sait qu'un étudiant sur quatre à qui elle finance des études à l'étranger ne rentrera pas dans son pays,

alors que chaque bourse lui coûte près de 130 000 €. Certes, l'augmentation des salaires peut contribuer à «fixer les diplômés sur place», mais ces mesures sont onéreuses et sans garantie. Parmi les solutions suggérées pour enrayer le phénomène, la «délocalisation» d'institutions universitaires «occidentales» dans les pays d'Europe du Sud-Est permettraient aux étudiants d'y étudier sans devoir s'expatrier: une expérience menée par deux universités françaises en Roumanie fonctionne actuellement dans ce but. De même, les entreprises «occidentales» pourraient installer une partie de leurs services de recherche et développement dans ces pays, afin de créer des emplois sur place... qui bénéficieront aussi bien au pays d'accueil qu'à la «maison mère».

### Futures perspectives de coopération

Au-delà des bilans et des constats, comment développer concrètement la coopération entre les systèmes éducatifs? Le Professeur Pavel Zgaga (Université de Ljubljana) observait que le simple fait que les pays d'Europe du Sud-est s'engagent officiellement à mieux travailler ensemble, à échanger leurs expériences et à développer des stratégies communes constitue déjà un acquis important du «Processus de Graz». L'ambiance de la Conférence illustre cette évolution: réunis pour la première fois en 1999, les ministres exprimaient leurs attentes et apprenaient à se connaître, tandis qu'en 2001, ils ont étudié les moyens de consolider leur collaboration.

Le Professeur Zgaga a suggéré quelques nouvelles pistes de coopération et, en premier lieu, des mesures pour améliorer l'image de l'enseignement et des enseignants auprès des populations: souffrant d'un statut social dévalorisé et travaillant dans des conditions médiocres, ils restent mal aimés et incompris de leurs concitoyens, même s'ils ne sont pas responsables de la mauvaise situation économique qui entrave les réformes scolaires.

C'est en faisant de l'enseignement une vraie priorité nationale, estimait-il, que l'on restaurera la confiance de la population et qu'on améliorera l'image de l'école. Le dernier mot revient hélas, là encore, aux réalités économiques qui freinent la poursuite de progrès pourtant indispensables. Et la revalorisation des enseignants passe aussi par l'amélioration de leur formation initiale et continue, encore insuffisante ou inadaptée à l'évolution actuelle des pays et des sociétés. La coopération bilatérale et régionale devra se développer tant au niveau scolaire qu'universitaire: pour cela, les ministres se montrent favorables à la création de «réseaux d'expertises» et d'échanges de «bonnes pratiques». Des «réseaux virtuels» pourraient être créés grâce aux technologies informatiques. Il importe aussi d'organiser des rencontres et des échanges d'enseignants entre les différents pays. La

Slovénie, par exemple, organise déjà des séminaires d'étudiants et d'enseignants dans le cadre de ses programmes de coopération régionaux, et propose des bourses et des stages aux étudiants des pays voisins. Selon le Comité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CC-HER) du Conseil de l'Europe, les pays de la région pourraient s'inspirer du «Conseil Nordique» unissant les pays scandinaves, et qui permet à leurs étudiants d'étudier en toute liberté au sein de tous les Etats du Nord de l'Europe. De même, il serait utile de multiplier les «universités d'été» dans les pays de la région, comme il en existe déjà à Budapest et Pristina.

### Une «année européenne de l'enseignement»?

Plusieurs autres idées, dont celle d'une «année européenne de l'enseignement» lancée par le ministre bulgare

de l'éducation, Vladimir Atanasov, pourraient contribuer aussi à renforcer la coopération scolaire et universitaire. Une telle année européenne serait la marque de la volonté de revaloriser l'éducation et les professeurs», notait le Professeur Zgaga, avant d'inviter tous les ministres à concrétiser rapidement les projets de «réseaux éducatifs» et de centres de ressources «virtuels» ou physiques échafaudés pendant la conférence ou déjà en phase de préparation active.

«Nous sommes à la croisée des chemins, à nous maintenant de réaliser nos projets», concluaient les participants, qui souhaitent que les premiers bilans de ces nouvelles actions puissent être dressés lors d'une future troisième conférence, «qui permettra d'aller plus loin encore». ■

Fondation pour la Mémoire de la Shoah

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah

ENSEIGNEMENT DE LA SHOAH ET CRÉATION ARTISTIQUE  
Colloque  
PROGRAMME

Palais de l'Europe, Conseil de l'Europe, Strasbourg, France  
15-18 octobre 2002



#### Contact:

Carole Reich  
Tél.: +33 (0) 3 88 41 22 45  
E-mail: carole.reich@coe.int

Thèmes retenus pour les quatre ateliers:

- représenter la Shoah – arts plastiques
- représenter la Shoah – cinéma et télévision
- représenter la Shoah – théâtre et littérature
- quelles muséographies pour la Shoah?

*Colloque sur l'enseignement de la Shoah et création artistique*

## Réforme législative en Bosnie-Herzégovine

L'éducation est l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. Jusqu'à présent, la plupart des écoles en Bosnie-Herzégovine sont encore divisées par l'ethnicité et ne garantissent pas les mêmes droits pour toutes les communautés. Une base juridique existe pour l'éducation au niveau cantonal au sein de la Fédération et dans l'Entité centralisée de la Republika Srpska, mais il n'existe pas de législation-cadre pour l'éducation dans son ensemble en Bosnie-Herzégovine, fondée sur les principes et les normes européennes.

Un nouveau projet a été lancé au début de l'année par la Direction de l'Éducation pour aborder ce problème. En consultation avec les autorités bosniaques et le Bureau du Haut-Représentant (OHR), organisation internationale chef de file, responsable de la supervision des aspects civils de l'Accord de paix de Dayton, une double approche a été élaborée pour développer une nouvelle législation en matière d'éducation. En premier lieu, une loi au niveau de l'état mettant en place des normes minimales en matière d'éducation, solidement basées sur les normes européennes,

est en cours d'élaboration en étroite coopération avec les parties concernées. Ensuite, un modèle de loi ou une série de lignes directrices nécessaires à la mise en œuvre de ces normes sera développé pour servir de base de révision des lois des Entités et des cantons.

Le projet est politiquement très important et directement lié à des engagements spécifiques pris par la Bosnie-Herzégovine lors de son adhésion au Conseil de l'Europe en avril 2002, notamment pour développer une *loi sur les écoles (Bosnie-Herzégovine et Entités) [...] conforme aux normes du Conseil de l'Europe dans les deux années suivant son adhésion (traduction non officielle du texte de l'Opinion n° 234 de l'Assemblée Parlementaire)*.

L'OHR ayant délégué à l'OSCE d'importantes responsabilités dans le domaine de l'éducation, ce projet occupera une place privilégiée dans la stratégie développée par l'OSCE pour réformer le secteur de l'éducation lors de la présentation au Conseil de mise en œuvre de la Paix. ■



**Contact:**

Sarah Keating Chetwynd

E-mail: sarah.keating@coe.int

**Flash info sur le Kosovo:** la législation sur l'enseignement général qui a été développée par la Direction de l'Éducation en consultation étroite avec les parties concernées locales vient d'être approuvée récemment par la nouvelle Assemblée avec quelques amendements dont nous n'avons pas encore eu connaissance. La prochaine étape consistera à faire promulguer les lois sur l'éducation par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies (SRSG).

Des informations supplémentaires seront données dans le prochain bulletin de l'éducation.

## Questions de reconnaissance dans le processus de Bologne

*La conférence du Conseil de l'Europe, les 11 et 12 avril à Lisbonne, contribue à l'Espace européen de l'enseignement supérieur*

Le processus de Bologne, réforme la plus profonde de l'enseignement supérieur réalisée en Europe immédiatement après 1968, vise à créer un Espace européen de l'enseignement supérieur d'ici à 2010. Le Conseil de l'Europe contribue à ce processus par ses activités, par sa participation au groupe de suivi et en faisant office de pont entre les 33 pays concernés par «Bologne» et les États membres de la convention culturelle qui ne sont pas parties à ce processus.

Le séminaire, organisé les 11 et 12 avril à Lisbonne et ouvert à tous les États de la convention culturelle, portait sur l'une des questions les plus brûlantes pour l'établissement d'un Espace européen de l'enseignement supérieur, à savoir comment améliorer la reconnaissance des qualifications afin d'aider les étudiants à circuler plus librement d'un pays à l'autre? Dans ce sens, la reconnaissance des qualifications est semblable à un pont qui permet aux étudiants de franchir la ligne de démarcation séparant un système éducatif d'un autre sans perdre la valeur réelle de leurs qualifications à travers le «poste de douane» des procédures et règles en matière de reconnaissance.

Ce n'était donc pas une coïncidence si la conférence s'est tenue le jour du cinquième anniversaire de l'adoption de la convention Conseil de l'Europe/Unesco sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne, communément appelée convention de reconnaissance de Lisbonne. La conférence, toutefois, a pris pour perspective 2010 plutôt que de s'attacher au passé. Elle a identifié plusieurs domaines qui seront au centre de l'attention dans les années à venir:

- la convention de reconnaissance de Lisbonne et sa mise en œuvre dans le contexte de l'Espace européen de l'enseignement supérieur;

- la reconnaissance des qualifications en vue du marché de l'emploi;
- l'évaluation des résultats d'apprentissage/des qualifications non traditionnelles;
- la reconnaissance des qualifications acquises dans l'enseignement transnational;
- l'information sur la reconnaissance.

En outre, la conférence a bien montré que la question du commerce dans l'enseignement supérieur, dans le contexte du GATS, apparaît comme fortement liée à la dimension extérieure du processus de Bologne. En termes de reconnaissance, la question

est avant tout de savoir comment la convention Conseil de l'Europe/Unesco et les autres instruments en matière de reconnaissance peuvent servir de normes pour mesurer la qualité des «offres commerciales» dans l'enseignement supérieur. La liberté du commerce ne signifie pas le commerce en l'absence de qualité.

La conférence a élaboré un ensemble de recommandations adressées aux institutions d'enseignement supérieur, aux ministères et aux autres autorités nationales de l'enseignement supérieur, au Conseil de l'Europe et aux ministres du processus de Bologne, qui se réuniront en septembre 2003 à Berlin.

Les recommandations, le rapport du séminaire et la plupart des exposés sont disponibles sur le site web: <http://www.coe.int> (cliquez sur *Enseignement supérieur*).



**Contact:**

Sjur Bergan  
Tél.: +33 (0)3 88 41 26 43  
E-mail: [sjur.bergan@coe.int](mailto:sjur.bergan@coe.int)

## Rapport final – Synthèse



Année européenne des langues 2001

1. Ce rapport synthétise les informations livrées par les 41 coordinateurs nationaux à la fin de l'Année européenne des langues 2001. Les questionnaires traitaient principalement des dispositions structurelles et financières au niveau national, de l'impact de l'AEL, des exemples de bonne pratique, et des activités de suivi.
2. Dans l'ensemble, l'évaluation de l'AEL par les coordinateurs nationaux est très positive. Un tiers des coordinateurs a annoncé que les objectifs de l'AEL ont été dépassés. Près des deux tiers ont estimé que les objectifs fixés étaient plus ou moins atteints.
3. Plus de 26 600 activités ont été signalées dans le cadre de l'AEL. Les plus fréquentes étaient les activités de type séminaire ou conférence, suivies par les festivals, les foires, les concours et les jeux.
4. Le budget moyen par pays pour l'AEL a été de plus de 500 000 €.
5. Les professionnels des langues vivantes, les jeunes et les adultes formaient la cible privilégiée des programmes de l'AEL.
6. Le thème le plus souvent mentionné a été le Portfolio européen des langues du Conseil de l'Europe, suivi de la promotion d'un enseignement/apprentissage des langues plus diversifié et des moyens d'en améliorer la qualité.
7. En moyenne, les médias de chaque pays ont évoqué l'AEL tous les trois jours.
8. Au total, plus de quatre millions de documents d'information ou de promotion de l'AEL ont été produits et distribués.
9. Les coordinateurs estiment que l'AEL a eu l'impact le plus fort auprès des enseignants en langues, des élèves, des enseignants et participants à la formation des adultes, des administrateurs et décideurs politiques. Par contre, l'impact a été moins significatif auprès des membres des communautés migrantes. La notoriété du Conseil de l'Europe a augmenté de façon significative auprès des professionnels des langues, plus qu'auprès du grand public.
10. La grande majorité des coordinateurs a mentionné «des avancées majeures en matière d'enseignement des langues». De nouveaux partenariats ont été initiés durant l'AEL dans presque tous les pays participants.
11. Plus de 120 exemples différents de bonne pratique ont été communiqués par les coordinateurs.
12. La plupart des coordinateurs ont indiqué que des activités de suivi au plan national étaient planifiées, le plus souvent sous la forme de séminaires et de conférences. Le thème le plus fréquemment cité est le Portfolio européen des langues (dans 49% des pays).
13. Les coordinateurs ont fourni au Conseil de l'Europe une profusion de recommandations sur les actions de suivi. Les actions les plus fréquemment mentionnées concernaient des projets relatifs à des questions de politique linguistique éducative, suivies de la promotion du Portfolio européen des langues

et du Cadre européen commun de référence pour les langues. Ces deux initiatives du Conseil de l'Europe avaient été largement diffusées par la Division des politiques linguistiques en 2001.

14. Plus de 30 thèmes différents ont été proposés pour une future

«Journée européenne des langues» (JEL). Les trois quarts des coordinateurs estiment qu'il est possible de réaliser dans leur pays des activités spécifiques aux JEL, essentiellement sous forme de séminaires et de conférences, de festivals et de foires. ■

#### Contact:

Division des politiques linguistiques  
DGIV – Conseil de l'Europe – 67075  
Strasbourg Cedex  
Tél.: +33 388 41 20 00 / 26 25  
Fax +33 388 41 27 88 / 27 06  
decs-lang@coe.int  
www.coe.int (Culture/Langues vivantes)

## Profils de pays en matière de politiques linguistiques éducatives

La Division des politiques linguistiques lance une nouvelle activité en vue d'assister les Etats membres pour une réflexion sur leur politique linguistique éducative. L'objectif est d'offrir aux Etats membres l'opportunité d'entreprendre une «auto-évaluation» de leur politique dans un esprit de dialogue avec des experts du Conseil de l'Europe, qui serait axée sur les futurs développements politiques au sein du pays. Il est souligné que l'élaboration d'un profil en politique linguistique éducative ne signifie pas une «évaluation externe». Il s'agit d'un processus de réflexion par les autorités et les membres de la société civile, et le rôle des experts du Conseil de l'Europe est d'agir comme catalyseurs dans ce processus. L'activité peut être appliquée non seulement au plan national mais aussi, selon les préférences, à un domaine administratif local tel qu'une ville ou une région.

Cette activité sera lancée en Hongrie en automne 2002 et sera présentée lors de la Conférence de novembre.

Les autorités intéressées par cette activité pour 2003 ou 2004 sont invitées à contacter la Division des politiques linguistiques (decs-lang@coe.int).

# Le Conseil de l'Europe proclame le 26 Septembre Journée annuelle européenne des langues

*L'Année européenne des langues 2001 a été une réussite: des millions de personnes de 45 pays, ont participé à des activités célébrant la diversité linguistique et l'intérêt de pouvoir parler d'autres langues.*

[WWW.coe.int/JEL](http://www.coe.int/JEL)

European Day of Languages  
26 September



Journée européenne des langues  
26 septembre

## Pourquoi une Journée européenne des langues?

Si beaucoup de gens s'accordent à penser que nous devrions tous être polyglottes, dans de nombreux pays, seule la moitié des habitants possède une autre langue.

Il ne s'est jamais présenté autant d'occasions de travailler ou d'étudier dans les différents pays européens, mais le manque de connaissances linguistiques empêche bon nombre de personnes de saisir ces opportunités.

Du fait de la mondialisation et des structures des entreprises commerciales, les compétences en langues étrangères sont de plus en plus indispensables aux citoyens pour travailler efficacement dans leur propre pays.

L'Europe possède un véritable trésor linguistique: on compte plus de 200 langues européennes, sans compter les langues parlées par les citoyens originaires d'autres continents. Cette ressource importante doit être reconstruite, utilisée et entretenue.

L'apprentissage des langues présente des avantages pour tout le monde et à tout âge; il n'est jamais trop tard pour apprendre une langue et profiter des ouvertures qu'elle ouvre.

Apprendre les langues des autres peuples est aussi une façon de mieux nous comprendre les uns les autres et de dépasser nos différences culturelles.

## Quels sont les objectifs de la Journée européenne des langues?

- Attirer l'attention du public sur l'importance de l'apprentissage des langues
- Le sensibiliser à l'existence et à la valeur de TOUTES les langues parlées en Europe
- Encourager l'apprentissage des langues tout au long de la vie.

Le **thème** de la Journée européenne des langues **2002** est précisément ***l'Apprentissage des langues tout au long de la vie.***

## Comment puis-je participer?

- *Passez le mot*  
Aidez-nous à faire en sorte qu'un maximum de personnes soient informées de cette Journée, en diffusant la nouvelle auprès de vos amis et collègues,

dans les journaux, les lettres d'information, les sites web, au cours de réunions et à l'occasion de vos contacts avec les médias. Des idées sont lancées sur le site web indiqué ci-dessous.

L'expérience de l'Année européenne des langues 2001 montre que l'on obtient de bien meilleurs résultats à plusieurs que tout seul. La Journée est l'occasion de poursuivre et de renforcer les partenariats développés au cours de l'année sur le plan local, régional, national et international.

- *Organisez des événements*

Les partenaires de l'Année européenne des langues ont organisé avec succès plusieurs milliers d'événements, depuis de simples exposés jusqu'à des activités associant des villes entières. Une sélection d'idées pratiques, applicables à toute situation, ainsi que des informations complémentaires sont à votre disposition sur le site web du Conseil de l'Europe pour la Journée, à l'adresse [www.coe.int/JEL](http://www.coe.int/JEL)

### **La Journée européenne des langues: questions les plus fréquentes:**

- *Comment célébrer l'apprentissage des langues tout au long de la vie?*

L'apprentissage des langues tout au long de la vie signifie apprendre à tous les stades de la vie, dans le cadre scolaire ou extra-scolaire. Il est toujours

possible d'améliorer ses compétences et d'acquérir une nouvelle langue.

- *Comment célébrer la Journée européenne des langues?*

Elle peut être célébrée dans les écoles, sur les lieux de travail ou dans les lieux publics, grâce à des activités faisant participer jeunes et moins jeunes; ceci peut concerner TOUTES les langues, qu'elles aient été apprises à l'école ou à un âge plus avancé.

- *Qui est responsable de l'organisation de la Journée européenne des langues?*

Il a été recommandé que la Journée européenne des langues soit célébrée de manière souple et décentralisée. Il n'y a aucune directive organisationnelle au niveau international, bien qu'il existe des «relais» nationaux ou des contacts dans la plupart des pays. Les coordonnées de ces «relais» sont disponibles sur le site web.

- *La Journée disposera-t-elle de son propre logo?*

Le logo de la Journée sera le même que celui utilisé pour l'Année européenne des langues. Il peut être obtenu auprès des adresses ci-dessous ou à partir du site web. Les organisateurs d'événements peuvent utiliser le logo seul ou l'accompagner des mots «Journée européenne des langues» s'ils le souhaitent,

à condition que les objectifs soient en accord avec ceux de la Journée.

- *De quelle aide pouvons-nous disposer?*

Le site web du Conseil de l'Europe propose des exemples, des suggestions et une base de données dans laquelle vous pourrez faire figurer vos propres événements. Un poster a été réalisé et mis à la disposition des autorités nationales et des partenaires potentiels, en format électronique, pour adaptation aux besoins nationaux, régionaux ou locaux. L'aide au niveau national varie en fonction des priorités et des ressources de chaque pays.

**Site web de la Journée européenne des langues: [www.coe.int/JEL](http://www.coe.int/JEL)** ■

---

**Contact:**

**Division des politiques linguistiques**

DGIV – Conseil de l'Europe

F - 67075 Strasbourg Cedex

Tél.: +33 388 41 20 00 / 26 25

Fax: +33 388 41 27 88 / 27 06

[decs-lang@coe.int](mailto:decs-lang@coe.int)

**Centre européen pour les langues vivantes**

Nikolaipplatz 4

A-8020 Graz

Tél.: +43 316 323554

Fax: +43 316 323554-4

[information@ecml.at](mailto:information@ecml.at)

## **Fédéralisme dans le domaine de l'éducation en Fédération de Russie**

Ce projet a démarré en mars 2000 dans le cadre d'un séminaire à Snegiri (cf doc. DGIV/EDU (2000) 06). Le projet sur le fédéralisme dans le domaine de l'éducation a pour principal objectif de faire l'inventaire des questions de mise en œuvre de politiques en matière d'éducation dans le contexte de la répartition des pouvoirs aux niveaux de l'administration (autonomie fédérale, régionale et locale). En 2001, des études de cas approfondies ont été effectuées dans quatre régions (Sujets) de la Fédération de Russie: Moskovskaya Oblast, République de Chuvash, Primorskiy Krai et Irkutsk Oblast (docs DGIV/EDU

(2000)12 et 19, (2001) 25 et 26). Les discussions ont essentiellement porté sur les contradictions dans les dispositions de lois en matière d'éducation, la décentralisation des responsabilités sur les régions sans aucun revenu minimum approprié et sur les principes de mise en œuvre de normes et d'assurance qualité dans les états fédéraux. La nécessité d'une loi fédérale sur l'éducation a également été mise en évidence, afin de donner suffisamment de souplesse à la mise en œuvre d'une politique permettant de distribuer les responsabilités entre les niveaux de gouvernance dans les domaines de l'accès, du développement de la mobilité

et du profil (formation des enseignants, technologies modernes de l'information), de l'évaluation et de l'égalité des chances en matière d'éducation. Ces questions ainsi que la décentralisation, le financement scolaire et la responsabilité de l'état dans la politique éducative seront traitées dans le cadre d'une mise en œuvre approfondie vers la fin de cette année. ■

---

**Contact:**

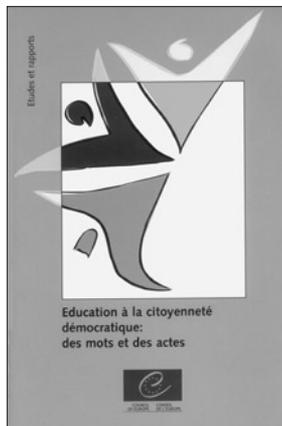
Mary-Ann Hennessey

Tél.: +33 (0)3 88 41 28 71

E-mail: [mary-ann.hennessey@coe.int](mailto:mary-ann.hennessey@coe.int)

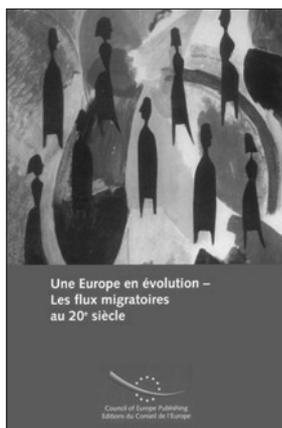
## Livres en bref

**Education à la citoyenneté démocratique: des mots et des actes.** Une enquête des ONG (46 pages, ISBN 92-871-4506-7)



**Education à la citoyenneté démocratique: méthodes, pratiques et stratégies.** Rapport final de Paul Belanger sur la Conférence Conseil de l'Europe/Unesco/Commission européenne à Varsovie (60 pages, ISBN 92-871-4508-3)

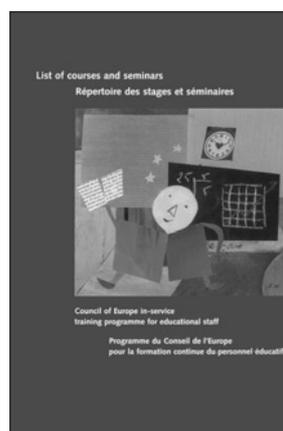
**Une Europe en évolution – Les flux migratoires au 20<sup>e</sup> siècle** est une publication réalisée dans le cadre du projet «enseigner et apprendre l'histoire de l'Europe du 20<sup>e</sup> siècle». Cet ouvrage étudie tous les aspects des migrations, leurs différents flux et types ainsi que leur impact sur l'économie, la démographie et la vie sociale et culturelle (130 pages, ISBN 92-871-4789-2)



**Education à la citoyenneté démocratique et cohésion sociale.** Cette publication présente un rapport sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et la cohésion sociale et une étude de M. J. M. Heydt sur la dimension socio-économique de la citoyenneté démocratique (49 pages, ISBN 92-871-4504-0)

**La responsabilité: du principe aux pratiques.** Actes du séminaire Conseil de l'Europe/ Centre culturel européen de Delphes (137 pages, ISBN 92-871-4510-05)

**Répertoire des stages et séminaires. Programme du Conseil de l'Europe pour la formation continue du personnel éducatif** (167 pages, <http://culture.coe.int/teachertraining>)



**Meeting of Experts on history teaching – Japan and the Russian Federation.** Actes de la réunion à Tokyo dans le cadre des activités de développement et de consolidation de la stabilité démocratique (ADACS) (95 pages, version anglaise uniquement, <http://book.coe.int>)

**L'émergence des droits de l'homme en Europe: Anthologie de textes.** Démocratie, droits de l'homme, minorités: les aspects éducatifs et culturels (254 pages, ISBN 92-871-4512-1)

**Regards croisés sur le 20<sup>e</sup> siècle** est une synthèse du symposium du Conseil de l'Europe (Bonn, 22-24 mars 2001) qui a clôturé le projet «enseigner et apprendre l'histoire de l'Europe du 20<sup>e</sup> siècle». Cette conférence a réuni d'éminents historiens et écrivains de toute l'Europe pour examiner le rôle joué par l'histoire pour une meilleure tolérance et le respect entre les peuples européens, l'importance de mettre à jour l'histoire, et les enjeux de l'enseignement de l'histoire au 21<sup>e</sup> siècle. Le rapport de synthèse de la conférence finale figure également dans cette publication (108 pages, ISBN 92-871-4843-0)



**Critical approach to the media in civic education.** Final report by Mark Taylor (124 pages, version anglaise uniquement, ISBN 92-871-4546-6)



# Calendrier des événements

## Janvier – décembre 2002

### Janvier

- 9, Strasbourg Réunion consultative informelle sur un projet de législation en matière d'éducation pour la Bosnie-Herzégovine (BiH). Contact: Sarah Keating
- 11-13, Tirana Echange dans le cadre du jumelage des sites de citoyenneté en Europe du Sud-Est. Contact: Mechtilde Fuhrer
- 24-27, Budapest 3<sup>e</sup> stage de formation dans le cadre du jumelage des sites de citoyenneté en Europe du Sud-Est. Contact: Mechtilde Fuhrer
- 27-28, Budapest Réunion du groupe de monitoring: Jumelage des sites de citoyenneté. Contact: Mechtilde Fuhrer
- 31, Strasbourg Groupe de travail pour préparer le séminaire sur les questions de reconnaissance dans le Processus de Bologne. Contact: Sjur Bergan

### Février

- 21, Bruxelles Groupe de travail préparatoire, Processus de Bologne. Contact: Sjur Bergan
- 21-22, Riga Séminaire sur l'enseignement bilingue. Contacts: Joseph Sheils/Philia Thalgot
- 22, Strasbourg Groupe de travail ad hoc «Apprendre et enseigner dans la société de communication». Contact: Villano Qiriaz
- 25-26, Moscou Séminaire sur l'éducation civique dans la politique éducative de la Fédération de Russie. Contact: Angela Garabagiu
- 25-26, Strasbourg Bureau du Comité directeur de l'Education (CD-ED). Contact: Carole Reich
- 27-28, Strasbourg 2<sup>e</sup> réunion de planification sur les politiques linguistiques éducatives – Profils des pays. Contacts: Joseph Sheils/Philia Thalgot
- 27-3 mars, Sarajevo Consultation informelle sur le cadre législatif éducatif en BiH. Contact: Sarah Keating
- 28-1 mars, Strasbourg Bureau du CD-ESR. Contact: Sjur Bergan
- 28-1 mars, Strasbourg Réunion de planification pour la Conférence «Langues, Diversité, Citoyenneté: Politiques pour le Plurilinguisme en Europe». Contacts: Joseph Sheils/Philia Thalgot

### Mars

- 4-5, Strasbourg Groupe de travail ELCORE sur l'information électronique dans le domaine de la reconnaissance. Contact: Villano Qiriaz
- 4-5, Strasbourg Comité européen «Journée européenne des Ecoles». Contact: Carole Reich
- 6-9, Neuchâtel Séminaire de suivi du projet «Apprendre et enseigner l'histoire de l'Europe du 20<sup>e</sup> siècle». Contact: Carole Reich
- 8-9, Prague Réunion extraordinaire du Comité de validation pour le PEL. Contacts: Joseph Sheils/Johanna Panthier
- 16-18, Durham Symposium sur l'évaluation de la compétence interculturelle. Contact: Joseph Sheils
- 20, Strasbourg Première réunion pour le nouveau Projet «La dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire» Contact: Alison Cardwell
- 20-21, Moscou Réunion de coordination des donateurs sur les programmes et projets de soutien à l'éducation civique dans la Fédération de Russie. Contact: Angela Garabagiu

- 21, Strasbourg Réunion du Bureau du groupe européen de coordination pour l'Année Européenne des Langues. Contacts Joseph Sheils/Philia Thalgot/Alida Matkovic/Johanna Panthier
- 21-22 Laxton-Newark 2<sup>e</sup> réunion du groupe de travail pour la «Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité». Contact: Carole Reich
- 21-22, Strasbourg Visite de coordination de M. L. Mkrtchian, Ministre de l'Education de l'Arménie. Contact: Mary-Ann Hennessey
- 22, Strasbourg Cadre législatif éducatif en BiH. Contact: Sarah Keating
- 22-26, Krasnodar Formation à l'éducation à la citoyenneté démocratique pour les enseignants tchéchènes. Contact: Angela Garabagiu
- 27-30, Moscou 1<sup>ère</sup> réunion du Groupe d'experts international sur la réforme du système éducatif en Russie (ISEG). Contacts: Mary-Ann Hennessey/Vadim Lysikov
- 27-3 mars, Sarajevo Cadre législatif éducatif en BiH. Contact: Sarah Keating
- 28, Strasbourg Réunion sur la coopération entre le Conseil de l'Europe et Georg Eckert Institute for International Textbook Research et les travaux en Israël/Palestine. Contact: Alison Cardwell

### Avril

- 5-7, Bekasovo Réunion d'experts russes pour l'élaboration d'un document conceptuel sur l'introduction de l'éducation civique dans le curriculum au niveau fédéral. Contact: Angela Garabagiu
- 11-12, Lisbonne Séminaire sur les questions de reconnaissance et l'utilisation du transfert des unités capitalisables dans le Processus de Bologne. Contact: Sjur Bergan
- 15-17, Turin Séminaire international sur le portfolio européen des langues. Contacts: Joseph Sheils/Johanna Panthier
- 15-17, Sarajevo Cadre législatif éducatif en BiH. Contact: Sarah Keating
- 18, Strasbourg Visite de coordination avec ICOR sur le projet politiques éducatives et minorités en Russie. Contacts: Mary-Ann Hennessey/Vadim Lysikov
- 18-19, Strasbourg Groupe de travail «Apprendre et enseigner dans la société de communication». Contact: Villano Qiriaz
- 22-23, Strasbourg Réunion du groupe de pilotage ECD. Contact: Angela Garabagiu
- 22-23, Strasbourg 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail sur le projet «Cadres législatifs pour l'assurance qualité dans l'éducation en Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie» pour rédiger les statuts du comité de coordination. Contact: Mary-Ann Hennessey
- 23, Bruxelles Bureau ENIC – Conseil consultatif NARIC. Contact: Sjur Bergan
- 25, Strasbourg Groupe de travail Processus de Bologne. Contact: Sjur Bergan
- 25-26, Strasbourg Visite de coordination de M. Kartoziya, Ministre de l'Education de la Géorgie. Contact: Mary-Ann Hennessey
- 25-26, Kiev Réunion sur les politiques d'éducation à la citoyenneté démocratique. Contact: Angela Garabagiu
- 26-27, Elista Séminaire sur l'interprétation des faits historiques dans l'enseignement de l'histoire dans le secondaire. Contact: Tatiana Milko

## Mai

6-7, Banja Luka	Réunion sur le cadre législatif éducatif en BiH. Contact: Sjur Bergan
13, Paris	Réunion sur le cadre législatif éducatif en BiH. Contact: Sarah Keating
15-17, Strasbourg	Comité européen de validation pour le PEL. Contacts: Joseph Sheils/Johanna Panthier
17, Strasbourg	Groupe de travail « les universités comme sites de citoyenneté ». Contact: Villano Qiriazzi
23-24, Santander	Groupe de suivi, Processus de Bologne. Contact: Sjur Bergan
25-27, Athènes	Conférence d'évaluation du programme ESSSE. Contact: Carole Reich
27, Strasbourg	Projet « Apprendre et enseigner l'histoire de l'Europe du 20 <sup>e</sup> siècle »: Réunion préparatoire du séminaire « Enseigner l'ère communiste au 20 <sup>e</sup> siècle ». Contact: Alison Cardwell
27-29, Baku	Séminaire sur les nouvelles approches dans l'enseignement de l'histoire pour renforcer la réconciliation, l'entente mutuelle et la tolérance dans la société actuelle. Contact: Tatiana Milko
30-2 juin, Norvège	2 <sup>e</sup> réunion des coordinateurs EDC. Contact: Mechtilde Fuhrer
31-1 <sup>er</sup> juin, Moscou	2 <sup>e</sup> réunion du groupe de travail conjoint ISEG. Contacts: Mary-Ann Hennessey/Vadim Lysikov

## Juin

3-4, Strasbourg	Groupe de travail conjoint CD-ED/CD-ESR sur les partenariats pour le renouveau de l'éducation. Contacts: Mary-Ann Hennessey/Odile Bruyelle
5, La Vallette	Bureau ENIC – Conseil consultatif NARIC. Contact: Sjur Bergan
6-8, La Vallette	Réunion conjointe des réseaux ENIC et NARIC. Contact: Sjur Bergan
6-8, Sinaia	Conférence sur les manuels d'histoire et les ressources pédagogiques en Europe du Sud-est: quel avenir?. Contact: Alison Cardwell
9-12, Pristina	Conférence Kosovo/OCDE organisée dans le cadre de la Banque Mondiale. Contact: Sarah Keating
13, Istanbul	Pacte de Stabilité: Préparation de nouvelles propositions. Contact: Alison Cardwell
13-14, Strasbourg	Groupe de travail EDC sur le développement de politiques. Contact: Angela Garabagiu
13-14, Bruxelles	Comité directeur du programme joint pour le Caucase du Sud. Contact: Mary-Ann Hennessey
13-15, Sarajevo	Pacte de Stabilité: Séminaire régional sur l'enseignement de l'histoire nationale dans les écoles secondaires en Europe du Sud-Est. Contact: Alison Cardwell
18, Strasbourg	Groupe de travail du Processus de Bologne. Contact: Sjur Bergan
19-20, Strasbourg	Bureau du CD-ESR. Contact: Sjur Bergan
27-28, Strasbourg	2 <sup>e</sup> réunion du groupe de travail conjoint sur la politique éducative et minorités à Moldova. Contact: Vadim Lysikov
28-29, Samara	Séminaire sur la préparation des tests et examens dans le domaine de l'enseignement de l'histoire dans les écoles secondaire en Russie. Contact: Tatiana Milko
30-2 juillet, Helsinki	Réunion d'experts sur le calibrage des diplômes/certificats nationaux et internationaux par rapport au Cadre européen commun de référence. Contact: Johanna Panthier

## Juillet

1-2, Strasbourg	Bureau du comité directeur de l'éducation (CD-ED). Contact: Carole Reich
3-5, Budapest	Réunion préliminaire concernant les « profils des politiques linguistiques éducatives ». Contact: Joseph Sheils
3-6, Sarajevo	Visite post-adhésion en BiH. Contact: Mary-Ann Hennessey
4, Moscou	Réunion de coordination CoE/Unesco/Fédération de Russie pour étudier le système éducatif en République tchèque. Contact: Vadim Lysikov
5-6, Strasbourg	Réunion préparatoire de séminaires de formation d'enseignants de Brcko. Contact: Christopher Reynolds

## Septembre

Date à confirmer, Piatigorsk	Séminaire régional sur les politiques linguistiques éducatives et les minorités. Contact: Alida Matkovic
Date à confirmer, Strasbourg	Réunion de planification sur le fédéralisme en Russie. Contacts: Joseph Sheils/Mary-Ann Hennessey et Vadim Lysikov
2-3, Paris	Réunion restreinte concernant les stratégies de mise en œuvre du portfolio européen des langues. Contact: Johanna Panthier
2-4, Kyiv	Projet sur la politique éducative et minorités en Russie: réunion préparatoire pour les pays de l'ex Union Soviétique. Contacts: Joseph Sheils/Mary-Ann Hennessey/Vadim Lysikov
11-14, Porto	Conférence annuelle de l'Association européenne pour l'éducation internationale. Contact: Sjur Bergan
11-14, Strasbourg	Université européenne d'été. Contact: Carole Reich
12-13, Baku	Réunion EDC avec le Ministère de l'Education de l'Azerbaïdjan. Contact: Angela Garabagiu
12-14, Tbilissi	Projet « cadres législatifs pour l'assurance de la qualité dans le domaine de l'éducation en Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie »: 3 <sup>e</sup> conférence régionale et 1 <sup>ère</sup> réunion de FORUM. Contacts: Mary-Ann Hennessey/Vadim Lysikov
19, Berlin	Groupe de travail préparatoire Processus de Bologne. Contact: Sjur Bergan
23-25, Kaluga	Séminaire sur les nouvelles approches dans la préparation des manuels sur l'histoire du 20 <sup>e</sup> siècle en Fédération de Russie. Contact: Tatiana Milko
23-28, Brcko	1 <sup>er</sup> séminaire sur la formation des enseignants aux droits de l'homme et l'éducation civique en BiH. Contact: Christopher Reynolds
27-29, Moscou	3 <sup>e</sup> réunion du groupe de travail conjoint ISEG pour la réforme du système éducatif russe. Contacts: Mary-Ann Hennessey/Vadim Lysikov
30, Strasbourg	Forum « Dialogue interculturel et religieux ». Contact: James Wimberley
30-1 octobre, Moscou	2 <sup>e</sup> réunion du groupe de travail pour l'élaboration d'une loi sur l'éducation pour la République tchèque. Contact: Vadim Lysikov
Fin septembre, Arménie	Mission d'expertise sur la loi sur l'enseignement supérieur. Contacts :Vadim Lysikov/Sjur Bergan

## Octobre

Date à confirmer, Moscou	2 <sup>e</sup> séminaire national sur le fédéralisme dans l'éducation en Russie. Contacts: Mary-Ann Hennessey/Vadim Lysikov
Date à confirmer, Moscou	Sommet Fédération de Russie/CoE sur le programme cadre de coopération. Mise en œuvre: 2002. Plan d'action: 2003. Contacts: Mary-Ann Hennessey/Vadim Lysikov
1, Strasbourg	Groupe de travail Bologne. Contact: Sjur Bergan
1-2, Strasbourg	Comité directeur de l'éducation (CD-ED). Contact: Carole Reich
2-4, Krasnodar	Conférence finale des formations à l'éducation à la citoyenneté démocratique pour les enseignants tchéchènes. Contact: Angela Garabagiu
3-4, Strasbourg	Session plénière du comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche (CD-ESR). Contact: Sjur Bergan
9-11, Strasbourg	Comité européen de validation pour le PEL. Contacts: Joseph Sheils/Johanna Panthier
10-12, Kislovodsk	Séminaire de formation pour le personnel éducatif sur l'histoire pour les enseignants tchéchènes. Contact: Tatiana Milko
11-12, Zurich	Conférence AEU/ Confédération suisse sur le transfert de crédit et le cumul: défi pour les institutions et les étudiants. Contact: Sjur Bergan
Mi-octobre, Moscou	2 <sup>e</sup> réunion du groupe de travail sur la rédaction de la loi sur l'éducation pour la République tchéchène. Contact: Vadim Lysikov
17, Strasbourg	Colloque «Enseignement de la Shoah et création artistique». Contact: Carole Reich
17-19, Luxembourg	Séminaire international sur le portfolio européen des langues. Contacts: Joseph Sheils/Johanna Panthier
18, Strasbourg	Séminaire ministériel (Ministres de l'éducation): lancement officiel de la «Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité». Contact: Carole Reich
Octobre-décembre, Yerevan, Baku, Tbilissi	1 <sup>ère</sup> réunion du groupe de travail conjoint sur la politique éducative et minorités en Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie. Contact: Vadim Lysikov

## Novembre

Date à confirmer, Chisinau	Séminaire sur le cadre européen commun de référence pour les langues et le portfolio européen des langues. Contact: Johanna Panthier
4, Copenhague	Groupe de suivi Bologne. Contact: Sjur Bergan
13-15, Strasbourg	Conférence «Langues, diversité, citoyenneté: politiques pour le plurilinguisme en Europe». Contacts: Joseph Sheils/Philia Thalgot/Johanna Panthier
21-23, Moscou	Réunion de suivi "l'Initiative de Tbilissi". Contact: Alison Cardwell
22-24, Bad Urach	3 <sup>e</sup> réunion des coordinateurs sur l'éducation à la citoyenneté démocratique. Contact: Mechtilde Fuhrer
28-29, Strasbourg	Réunion du Groupe de Projet «La Dimension européenne dans l'Enseignement de l'Histoire». Contact: Alison Cardwell
Fin novembre, Brcko	3 <sup>e</sup> séminaire sur la formation des enseignants aux droits de l'homme et à l'éducation civique en BiH. Contact: Christopher Reynolds

## Décembre

2, Strasbourg	Réunion du Groupe CD-Rom, Projet «La dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire» Contact: Alison Cardwell
2-4, Strasbourg	Partenariats locaux pour combattre et prévenir la violence à l'école. Contact: Jean-Pierre Titz
3, Strasbourg	Réunion avec les coordinateurs du projet: «La dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire». Contact: Alison Cardwell
8, Bruxelles	Bureau ENIC. Conseil consultatif NARIC. Contact: Sjur Bergan
9, Bruxelles	Bureau du comité de Convention de reconnaissance de Lisbonne. Contact: Sjur Bergan
16-18, Londres	Réunion régionale d'experts pour finaliser les textes du manuel d'histoire sur le Caucase «l'Initiative de Tbilissi». Contact: Alison Cardwell
Fin décembre, Brcko	4 <sup>e</sup> séminaire sur la formation des enseignants aux droits de l'homme et à l'éducation civique en BiH. Contact: Christopher Reynolds

### Programme pour la formation continue du personnel éducatif:

Cette année, le Conseil de l'Europe, en association avec 20 pays européens, organise 70 séminaires sur les thèmes prioritaires suivants: Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme; réponses à la violence quotidienne dans une société démocratique; enseignement de l'histoire; dialogue interculturel et inter-religieux; éducation des enfants roms/tsiganes; apprendre et enseigner dans la société de communication; dimension européenne à l'école. Les informations relatives à ces séminaires sont disponibles sur internet:

[http://www.coe.int/T/F/Coopération\\_culturelle](http://www.coe.int/T/F/Coopération_culturelle)

### Comment nous contacter

Venez surfer avec nous à l'adresse <http://culture.coe.int> où vous aurez accès à un large éventail d'informations sur les activités et les documents du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, de la culture et du patrimoine culturel. Tous les agents de la Direction de l'Éducation peuvent être contactés par fax (aux numéros +33(0)3 88 41 27 88/27 06), par poste (c/o DG IV, Direction de l'Éducation, Conseil de l'Europe, F – 67075 Strasbourg Cedex) ou par e-mail (prénom.nom@coe.int).

Tous les ouvrages édités par le Conseil de l'Europe peuvent être commandés auprès des Editions du Conseil de l'Europe:

tél.+33(0)3 88 41 25 81

fax+33(0)3 88 41 39 10

e-mail:publishing@coe.int

(website:<http://book.coe.int>)

Sauf mention contraire, les illustrations sont fournies par le Service photographique et audiovisuel du Conseil de l'Europe. Les vues exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles du CDCC ni du Secrétariat.

Editeur en Chef : Gabriele Mazza

Editrice: Odile Bruyelle

Tél.: +33 (0)3 88 41 33 08

Fax: +33 (0)3 88 41 27 86 ou 27 06

E-mail:odile.bruyelle@coe.int